

LE PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTE (PNNS) SEPTEMBRE 2004

Demandé par le Premier ministre le 13 décembre 2000 lors des Etats généraux de l'alimentation, le Programme National Nutrition Santé (PNNS) a été annoncé le 31 janvier 2001 par le ministre chargé de la santé.

ELABORATION

Il a été élaboré à la suite des travaux initiés par la DGS avec les professionnels et les acteurs économiques en 1998, en préparation de la « priorité nutrition » portée par le ministère chargé de la santé durant la présidence française de l'Union Européenne. Le programme s'appuie largement sur les travaux du Haut Comité de la santé publique (2000). Il a bénéficié des observations émanant des Etats généraux de l'alimentation de décembre 2000 ainsi que des avis du Conseil national de l'alimentation.

OBJECTIFS ET ORGANISATION

- Ce programme plurisectoriel, sur cinq ans, implique de nombreux acteurs institutionnels, associatifs et privés. Il est coordonné par un comité stratégique, présidé par le ministre de la santé, qui se réunit en comité opérationnel une fois par mois (voir le site internet dont l'adresse figure en bas de page pour connaître le déroulement et l'actualité du programme).
- Le programme a pour objectif général l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition. Principalement axé sur la prévention primaire, mais aussi sur le dépistage et la prise en charge précoce des dégradations de l'état nutritionnel, notamment au sein des établissements de santé, ce programme comprend neuf objectifs nutritionnels prioritaires quantifiés, neuf objectifs relatifs à des problèmes spécifiques de populations particulières. Le PNNS fixe six principes généraux, et se décline selon six axes stratégiques, dont l'un relatif à la prise en charge de l'alimentation et de la nutrition dans les établissements de santé. Il prévoit pour chaque axe stratégique des actions précises, avec un échéancier. Un accent particulier est porté sur la cohérence des messages.
- Au sein de l'Union Européenne, le programme apparaît comme novateur par une approche résolument positive de l'alimentation.

LOI 2004-806 DU 9 AOUT 2004 RELATIVE A LA POLITIQUE DE SANTE PUBLIQUE

Les articles 29 et 30 de la loi relative à la politique de santé publique sont directement en lien avec le PNNS.

- L'article 29 fait obligation pour les annonceurs d'accompagner les messages publicitaires télévisés ou radiodiffusés et les actions de promotion portant sur les boissons et produits alimentaires manufacturés d'une information à caractère sanitaire, ou à défaut de verser une contribution financière égale à 1,5% des sommes destinés aux publicités et promotions à l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), afin de financer des actions d'information et d'éducation nutritionnelle. Les modalités d'application de cet article seront déterminées par décret en Conseil d'Etat.
- L'article 30 mentionne l'interdiction des distributeurs payants de boissons et produits alimentaires destinés aux élèves dans les établissements scolaires à partir de septembre 2005.

Le rapport d'objectifs 2004-2008 annexé à cette loi reprend plusieurs des objectifs du PNNS

REALISATIONS ET ACTIONS EN COURS

Guides nutrition du PNNS

- Le guide nutrition des enfants et des adolescents pour tous les parents, développé selon des modalités similaires à celles du guide « la santé vient en mangeant : le guide alimentaire pour tous » paraît le 20 septembre 2004, accompagné d'une campagne médiatique affichage et presse. Il sera mis en vente en kiosque au prix de 2 euros pendant 2 mois puis distribué gratuitement au travers de divers réseaux.
- La version de ce guide écrite pour les professionnels de santé paraîtra à la même époque. Elle sera adressée aux professionnels de santé en charge de l'enfance et sera disponible sur demande pour les autres professionnels de santé.
- Une brochure spécifiquement écrite à destination des adolescents sera distribué vers la fin 2004 aux élèves de 5^{ème} dans le cadre d'un partenariat avec l'éducation nationale
- Un guide « la santé vient en bougeant », intégré à la campagne sur l'activité physique au quotidien sera diffusé, à partir du 20 septembre 2004, couplé à la remise en kiosque du guide « la santé vient en mangeant ».
- Le processus de conception du guide nutrition destiné aux personnes âgées a été initié par l'AFSSA, selon une procédure similaire à celle ayant présidé la rédaction des deux guides précédents.

Campagnes de communication

- En 2004, l'axe majeur de communication du PNNS est l'activité physique : une campagne multimédia (presse, télévision, radio, affichage dans les transports en commun) a été lancée en février 2004. Elle a été complétée en mai 2004 par l'envoi à 150 000 professionnels de la santé d'un « kit » visant la promotion de l'activité physique dans la vie quotidienne : « au moins l'équivalent de 30 minutes de marche rapide chaque jour protège votre santé ». Ce kit comprenant affiche, auto-collants et dépliant a également été adressé au 35000 comités d'entreprises de France.

Développement et soutien d'actions de proximité

- *En juin 2004, a été mise en place une procédure visant à décider de l'attribution du logo du PNNS à des actions ou communications présentées par des acteurs institutionnels, associatifs ou économiques. Cette procédure, expérimentale pendant un an, a notamment pour but de d'amplifier les actions du Programme National Nutrition Santé (PNNS) et de garantir la cohérence de l'ensemble des actions réalisées par les différents acteurs.*
- Un groupe de travail "action municipale et PNNS" a débuté ses travaux en octobre 2003. Il réunit professionnels, élus et administrations afin d'identifier des objectifs et modalités d'actions concrètes réalisables au niveau municipal. Ses conclusions ont été soumises au ministre de la santé et de la protection sociale durant le 3^{ème} trimestre 2004.

- *Au niveau régional, dans le cadre de la coordination assurée par les comités techniques régionaux nutrition santé (DRASS), de nombreuses actions sont mises en œuvre au travers de partenariats multiples, avec l'assurance maladie, l'éducation nationale, les collectivités territoriales, la mutualité française....Le nombre de demandes de financement lié au PNNS entrant dans le cadre du Fonds national de prévention et d'éducation pour la santé (FNPEIS) s'est considérablement accru au cours des deux dernières années.*
- Un appel national à projet commun Assurance maladie /DGS doté de 2,7 millions d'euros a été lancé pour 2004. Une soixantaine de projets ont pu être ainsi sélectionnés et financés, portant à 150 le nombre de projets expérimentaux, entrant dans le cadre du PNNS, sélectionnés sur des bases stricts par un comité national.
- Des actions sont menées avec divers secteurs alimentaires (notamment la boulangerie) en vue de réduire la teneur en sel de certains aliments.
- Des actions de distribution de fruits dans des écoles et collèges, couplées à des actions pédagogiques, sont en cours dans de multiples zones d'éducation prioritaires, en vue de faire découvrir et consommer les fruits par les enfants.
- Des outils pour une éducation des enfants à la publicité alimentaire sont testés dans diverses écoles.
- Une « mallette pédagogique » alimentation-nutrition destinée aux élèves des collèges est en cours de conception. Elle sera disponible au 1^{er} trimestre 2004.
- A la suite de l'avis rendu le 23 janvier 2004 par l'AFSSA, à la demande de la DGS, sur la collation matinale à l'école, le ministre de l'éducation nationale a adressé le 25 mars 2004 une lettre aux recteurs, inspecteurs, directeurs d'école sur le sujet.

Actions spécifiques en direction des populations défavorisées

- Un aliment enrichi (Vitapoche) a été testé avec succès auprès des personnes sans domicile fixe fréquentant les centres d'aide alimentaire, afin d'entrer dans les stratégies de prévention des carences vitaminiques et minérales dont souffre ce groupe de population. Sa production a été autorisée, et sa distribution dans un cadre restreint précis autorisée par la DGCCRF.
- Le ministère délégué à la lutte contre la précarité et l'exclusion a mené fin 2003, début 2004 une action de formation des bénévoles des structures d'aide alimentaire, appuyée par des outils pédagogiques. Cette action sera amplifiée, en lien avec les banques alimentaires en 2005.

Actions spécifiques en direction des personnes âgées

- Le ministère délégué aux personnes âgées développe depuis 2002 le programme "Bien vieillir" en lien avec le ministère de la jeunesse et des sports. Il comporte une forte composante nutrition. Il est mis en œuvre dans 17 villes. Le PNNS constitue désormais l'axe d'orientation des actions en matière alimentation nutrition et activité physique de ce programme (voir www.sante.gouv.fr thème personnes âgées)

Actions plus spécifiquement menées en lien avec le secteur de la santé

- Les comités de liaison alimentation nutrition (CLAN) se développent dans les établissements de soins. Afin de renforcer cette mise en place, un guide méthodologique est en cours de rédaction par la DHOS.
- La thématique alimentation nutrition sera prochainement incluse dans les référentiels de qualité des établissements de santé.

- Diverses publications sont en cours de rédactions par des groupes scientifiques dans le but de renforcer la compétence des médecins en exercice. Ceci concerne l'allaitement maternel (sortie prévue avant fin 2004), l'activité physique et la relation alimentation, hypertension artérielle.

Formations

- Un module de formation continue sur le dépistage et la prise en charge de l'obésité de l'enfant a été élaboré. Un second volet, en cours de conception concernera l'adolescent. Ils sont plus particulièrement destinés aux médecins généralistes libéraux.
- Un module de formation continue des professionnels de santé orienté sur la prévention, le dépistage et la prise en charge de la dénutrition est en cours d'élaboration. Un sous module sera orienté vers les professionnels de l'aide à domicile.
- Une formation à destination des professionnels de santé publique a été mise en place à l'école nationale de santé publique sur les thématiques et stratégies du PNNS. Elle se déroulera début avril chaque année
- Des formations (Conservatoire national des arts et métiers/DGS) orientées essentiellement vers les personnels de l'assurance maladie et de la mutualité française sont mises en œuvre en 2004 dans 7 grandes villes de France

Colloque national

- Le très grand nombre d'actions menées dans le cadre du PNNS dans des directions complémentaires, liées aux axes stratégiques qui orientent ce programme, conduit à organiser le 4 novembre 2004 un colloque national à la cité des sciences et de l'industrie (Paris) :
 « PNNS : de la politique nationale aux actions de terrain : dynamique et cohérence »
 L'objectif du colloque est de faire apparaître, pour tous les acteurs concernés par le PNNS, la dynamique clarifier la cohérence des actions menées, dans le but d'augmenter la visibilité de ce programme national. Il a pour but de rappeler que les principes et les outils du PNNS sont les références auxquelles les promoteurs de programmes et d'actions doivent se référer, dans un cadre ouvert à une démarche participative et constructive.

REALISATIONS ET ACTIONS MENEES DEPUIS 2001

En 3 ans, un grand nombre des actions prévues dans le programme a déjà été réalisé ou initié. L'ensemble de ces interventions est orienté vers le grand public ou les professionnels

Actions de communication vers le grand public

- En partenariat avec la CNAMTS et l'INPES une campagne médiatique en faveur de la consommation d'au moins 5 fruits et légumes par jour (frais en conserve ou surgelés) a été menée à l'automne 2001 et s'est poursuivie en 2002 sous forme de chroniques radios et de la diffusion de documents d'information. En juin 2003 une nouvelle campagne d'affichage a été menée.
- Le logo du PNNS a été créé en octobre 2001. Il a depuis été utilisé pour des campagnes et des documents produits par le ministère en lien avec les agences sanitaires.
- Le guide « La santé vient en mangeant, le guide alimentaire pour tous » a été largement diffusé au grand public (plus de 3 millions d'exemplaires dont quelques 400000 vendus en kiosque). L'objectif de ce guide est de mettre à la disposition du grand public un document de référence permettant à chacun de disposer d'une information simple,

scientifiquement validée et de repères concrets de consommation. Ces repères donnent une dimension concrète à la notion floue d'alimentation variée et équilibrée. Les ministères de la santé, de l'agriculture et les agences ont contribué à ce document. Ce guide a également été adressé à 150000 professionnels de santé avec un document d'accompagnement complémentaire rédigé à leur intention. A la suite des demandes ultérieures spontanées, plus de 100 000 exemplaires complémentaires de la version professionnelle du guide ont été diffusés.

- Le dossier nutrition du site Internet du ministère de la santé est régulièrement mis à jour. Une mise au point détaillée du programme y est disponible ainsi que la plupart des textes et documents produits dans le cadre du PNNS. Un site Internet plus ludique orienté sur l'éducation nutritionnelle au sein du PNNS sera développé par l'INPES avant la fin de l'année 2004.
- Dès 2001 un guide « *ressources pour l'allaitement maternel* » publié par la Coordination française pour l'allaitement maternel a été soutenu par le ministère de la santé. Sa réédition est en cours.

Actions associant les professionnels

Santé

- Le premier numéro de la collection « *les synthèses du PNNS* » à destination des médecins: « *prévention des fractures liées à l'ostéoporose : nutrition de la personne âgée* » est paru en octobre 2001. Le second numéro, intitulé « *alimentation, nutrition et cancer : des vérités, des hypothèses et des idées fausses* » est paru en septembre 2003. Le troisième sur « *allergie alimentaire : connaissances, clinique et prévention* » est paru en janvier 2004.
- L'ANAES a rendu des recommandations sur l'allaitement maternel ainsi que la prévention et prise en charge de l'obésité de l'enfant. Elle est en train d'en élaborer sur la dénutrition de la personne âgée en établissement de soins.
- La création de 65 postes de diététiciens dans les établissements de santé en 2002 a été décidée.
- Le rapport commandé au Président du Collège des Enseignants de Nutrition sur « *le métier et la formation de diététicien en France* » a été remis au ministre en mai 2003.
- La réflexion sur la conception et la mise en place de réseaux ville-hôpital de prévention et de prise en charge de l'obésité de l'enfant est concrétisée par l'expérimentation sur 3 sites pilotes : Paris, Lyon et Toulouse.
- La réflexion menée par la DHOS sur le dépistage de la dénutrition ou de son risque à l'admission et au cours de l'hospitalisation en se basant sur des critères cliniques simples, a abouti à l'élaboration d'un outil (Nutrimètre) et d'un arbre d'aide à la décision destiné aux médecins. Ces outils ont été diffusés dans les établissements de santé.
- Les outils pour l'évaluation nutritionnelle de l'adulte (disque de calcul de l'indice de masse corporelle, IMC) et de l'enfant (disque IMC et courbes accompagnatrices), accompagnés de livrets explicatifs ont été diffusés en novembre 2003. L'enveloppe comprend aussi une affiche des repères de consommation destinée aux salles d'attente. Une version informatique, est disponible et chargeable à partir du site internet du ministère. Une version sur CDROM est disponible, avec les « kits », disques, livrets, courbes, auprès des DRASS depuis la mi février 2004.
- Un guide « *ressources pour l'allaitement maternel* » ainsi qu'un « *guide pratique sur l'allaitement maternel* » à destination des professionnels, ont été soutenus par le ministère de la santé.
- Une formation des personnels hospitaliers sur le dépistage et la prise en charge de la dénutrition a été réalisée par l'association nationale de la formation hospitalière.

Education

- Le groupe de travail sur l'intégration de la composante nutrition dans les enseignements scolaires a remis son rapport, comprenant de nombreuses propositions en septembre 2003.

Surveillance

- L'INPES a réalisé le second Baromètre nutrition en 2002. Ses résultats ont notamment été publiés dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire du 29 avril 2003.
- L'InVS (par une unité créée dans le cadre du PNNS) et l'Afssa finalisent la méthodologie de la 2ème enquête individuelle et nationale sur les consommations alimentaires (INCA2) associée à l'enquête nationale nutrition-santé (ENNS) qui sera mise en œuvre en 2005, afin de suivre l'évolution des indicateurs liés aux objectifs du PNNS.
- Des travaux sont initiés en vue d'assurer une surveillance des modes d'alimentation des enfants de moins de trois ans ainsi que la poursuite de l'exploitation des données des examens de santé scolaires.
- Une enquête sur la mise en œuvre de la circulaire relative à la qualité des repas servis en restauration scolaire sera mise en œuvre à la fin de l'année 2004 par l'AFSSA, à la demande du ministre de l'éducation nationale.

Recherche

- La nutrition en référence au PNNS fait partie des thématiques d'un certain nombre d'appels à projets du ministère de la recherche (depuis 2001 dans le cadre de l'action Nutrialis du réseau alimentation référence europe), de l'INSERM, de l'INRA.

TEXTES OFFICIELS PARUS:

- Arrêté du 27 avril 2004 fixant les conditions d'utilisation, à titre expérimental, de la marque « Programme National Nutrition Santé » et portant création d'un comité d'évaluation pour le logo du Programme National Nutrition Santé auprès de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (Journal Officiel du 2 juin 2004).
- Circulaire DGS/(SD5A) N° 2002/13 du 9 janvier 2002, relative à la mise en œuvre du Programme national nutrition-santé au niveau déconcentré.
- Circulaire MEN N°2001-118 du 25-6-2001 relative à la composition des repas servis en restauration scolaire et la sécurité des aliments (co signée par 8 ministres, ministres délégués et secrétaires d'État). Cette circulaire a été complétée en mars 2002 par une lettre aux recteurs signée par les 2 ministres de la santé et de l'éducation, encourageant l'installation de fontaines d'eau fraîche et la suppression des distributeurs de boissons sucrées dans les établissements scolaires.
- La circulaire MEN n°2003-135 du 8-9-2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période clarifie les conditions d'accueil des enfants souffrant d'allergie alimentaire.
- Circulaire DHOS/E1 N°2002/186 du 29 mars 2002 relative à l'alimentation et à la nutrition dans les établissements de santé : mise en place au niveau de chaque hôpital d'un comité de liaison en alimentation et nutrition (CLAN).
- Arrêté du 29 mars 2002 portant création du Comité national de l'alimentation et de la nutrition des établissements de santé (CNANES).

- Arrêté du 31 mai 2001 portant création d'un comité stratégique du programme national nutrition santé (Journal officiel du 15 juin 2001)
- La thématique nutrition a été inscrite dans la circulaire PRAPS de février 2002.
- Le projet de loi de santé publique en discussion au Parlement reprend plusieurs objectifs du PNNS.